

## Compte rendu de séance

### Séance du 24 Février 2021

L' an 2021 et le 24 Février à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle de la mairie sous la présidence de PEROT Yannick Maire

**Présents** : M. PEROT Yannick, Maire, M. LESNE Bernard, Mme POISSON Emmanuelle, M. BARRAULT Pierre, Mme CARPY Joëlle, M. JOLY Michel, M. PAGÉ Jean-Pierre, Mme AUDIGUET Cécile, M. BOUTIN Samuel, M. DUFOUR Dominique, M. MERCIER Dany

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme FAGES Isabelle à Mme POISSON Emmanuelle, Mme FERNANDES DIAS Sophie à Mme AUDIGUET Cécile, Mme MAZIERE Coralie à M. DUFOUR Dominique, Mme PERNEL Sarah à M. BARRAULT Pierre

Un journaliste de « La Renaissance Lochoise » est autorisé, à sa demande, à assister au conseil pour assurer la publicité de la réunion.

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 18/02/2021

**Date d'affichage** : 18/02/2021

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Mairie de la Celle-Saint-Avant  
le : 19 février 2021

et publication ou notification  
du : 19 février 2021

**A été nommé(e) secrétaire** : M. MERCIER Dany

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

*Avis pour projet d'implantation d'éoliennes - 2021\_02\_10*

*Avis pour projet d'implantation d'éoliennes réf : 2021\_02\_10*

Le 11 février 2021, un projet éolien de la société SOLVEO ENERGIE destiné à être implanté sur les communes de Maillé et de La Celle-Saint-Avant a été porté à la connaissance des maires. Il porte sur quatre éoliennes qui se situeraient de part et d'autre de la RD 910 (ex Nationale 10), une sur le territoire de Maillé ( E1) et trois sur La Celle-Saint-Avant ( E2, E3 et E4), très proches des limites communales avec Draché au Nord ( plant joint).

Monsieur le Maire soumet le dossier au conseil municipal qui est invité à émettre un avis sur ce projet.

Considérant l'impact négatif environnemental, économique et écologique que cela peut engendrer  
Considérant les effets indésirables sur la santé (insuffisance de la prise en compte du volet " santé" et notamment des risques sanitaires sur les hommes et les animaux - infrasons, impacts sonores et visuels)  
Considérant que l'implantation d'un parc éolien diminuerait la valeur des biens

Considérant que le projet accentuerait les conflits entre les intérêts privés de quelques personnes (exploitants, propriétaires des parcelles...) et l'intérêt collectif du plus grand nombre sans aucune compensations  
Considérant le manque de transparence des financements  
Considérant que de nombreuses questions restent en suspens concernant le démantèlement des éoliennes et la remise en état des sites  
Considérant que la population est aussi concernée, une lettre co-signée des maires de Maillé, La Celle-Saint-Avant et Draché sera distribuée aux administrés

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est régulièrement sollicitée pour des propositions de projet éolien.

Après avoir débattu, le conseil municipal émet un avis défavorable à l'unanimité à l'implantation d'un parc éolien sur le territoire des communes de La Celle-Saint-Avant.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

**Complément de compte-rendu:**

Informations et questions diverses

M. Yannick PEROT, maire souligne que les éoliennes risqueraient de dissuader l'arrivée de nouveaux arrivants.

M. Samuel BOUTIN, conseiller municipal suggère la création d'une association opposée aux éoliennes

Mme Cécile AUDIGUET, conseillère municipale indique qu'il semblerait que les propriétaires impactés ne soient pas favorables au projet

M. Dominique DUFOUR, conseiller municipal propose de contacter les propriétaires et éventuellement de créer une association "anti éoliennes"

M. Yannick PEROT, maire informe l'assemblée que le nombre de cas de Covid-19 sur la commune de La Celle-Saint-Avant est en augmentation.

Cette information sera diffusée sur le panneau de rue et sur le panneauPocket afin de sensibiliser de nouveau les cellois et celloises.

M. Dominique DUFOUR demande s'il est possible de déplacer une jardinière située entre l'entrée de l'école et la barrière levante afin de faciliter le passage des poussettes.

Prochaine réunion de conseil : 24 mars 2021

Séance levée à: 20h11

En mairie, le 10/03/2021  
Le Maire  
Yannick PEROT

